



AGO 2023

# Rapport financier sur l'année 2022

Paris,  
Le 21 mars 2023



Union des Professionnels  
de la Dépollution des Sites.

Réalisé à fin 2022 vs budget prévi 2022 et réalisé à fin 2021		Réalisé au 31/12/2022	Budget prévisionnel 2022	Réalisé au 31/12/2021
<b>Recettes</b>				
	Cotisations	285 541,00 €	290 000 €	268 729,00 €
	30 ans UPDS - places	32 896,50 €	39 600 €	
	30 ans UPDS - sponsoring	24 900,00 €	20 000 €	
	Produits de gestion courante	4,47 €	- €	3,57 €
	<b>Total</b>	<b>343 341,97 €</b>	<b>349 600 €</b>	<b>268 732,57 €</b>
<b>Dépenses</b>				
	Salaires et charges	113 900,90 €	165 000 €	140 393,07 €
	30 ans UPDS	111 301,93 €	117 500 €	
	Création formation HSE SSP	- €	30 000 €	- €
	Communication : MàJ docs comm, MenPUPDS ma, honoraires FL Consult T1 et T2...	29 423,89 €	14 000 €	11 681,66 €
	Cotisations à tiers (Fnade, AFITE, PEXE, AFNOR, LIFTI)	18 732,64 €	18 000 €	23 425,10 €
	Loyers yc ménage et assurances/ location de salles	13 402,50 €	15 000 €	11 831,17 €
	Etude ITGA (début de la phase 2)	10 833,60 €	10 850 €	5 583,60 €
	Réalisation film métier SSP	- €	10 000 €	- €
	Honoraires cabinet de recrutement	8 880,00 €	9 000 €	
	Frais de mission / receptions	7 523,47 €	5 000 €	4 239,78 €
	Frais divers (fournitures, téléphone, affranch, gestion informatique, frais bancaires,abonnements)	7 025,36 €	8 200 €	5 379,92 €
	Pollutec	- €	- €	28 849,15 €
	Comptable (bilan + gestion paye) + commissaire aux comptes	5 876,00 €	6 800 €	5 879,20 €
	Animation GT avenir secteur SSP et suite	5 000,00 €	15 000 €	
	Frais avocats (relecture guide BP et statuts/RI)	4 758,00 €	15 000 €	- €
	Participation à la formation professionnelle	- €	550 €	782,95 €
	Divers et imprévus	- €	- €	- €
	Amortissement (achat 2 nouveaux PC - amortis sur 5 ans)	480,40 €	- €	- €
	Charges diverses gestion courante	5,53 €	- €	- €
	<b>Total</b>	<b>337 144,22 €</b>	<b>439 900 €</b>	<b>238 045,60 €</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>6 197,75 €</b>	<b>- 90 300,00 €</b>	<b>30 686,97 €</b>
<b>Produits financiers</b>		<b>2 286,11 €</b>	<b>650,00 €</b>	<b>672,02 €</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>8 483,86 €</b>	<b>- 89 650,00 €</b>	<b>31 358,99 €</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (sur les intérêts du CSL)</b>		<b>270,00 €</b>	<b>110,00 €</b>	<b>61,00 €</b>
<b>Excédent ou Déficit</b>		<b>8 213,86 €</b>	<b>- 89 760,00 €</b>	<b>31 297,99 €</b>

## Réalisé en 2022 par rapport au budget prévisionnel 2022

### Résultat

- ✓ Excédent de 8214 € contre un déficit prévisionnel de 89 760 €.

### Recettes : légèrement inférieures aux prévisions

- ✓ Cotisations légèrement inférieures aux prévisions (- 1,5%), car moins de nouveaux adhérents que prévu. Montant presque atteint du fait de l'augmentation des CA (+7% entre 2021 et 2022) et grâce à l'arrivée d'EKOS et MONTACHET.
- ✓ Recettes liées au colloque (places et sponsoring) légèrement inférieures aux prévisions (-3%).

### Dépenses : inférieures aux prévisions (- 103 k€, soit -23%) par manque de moyens humains :

- ✓ Salaires et charges inférieurs aux prévisions car C.Arcangeli n'est restée que 2,5 mois (-51 k€) ;
- ✓ Appel d'offres lancé mais décalage du démarrage des travaux de création de la formation HSE SSP (-30 k€) ;
- ✓ Décalage de la création de films sur le métier SSP (-10 k€) ;
- ✓ Décalage des travaux suite au GT avenir du secteur des SSP (-10 k€) ;
- ✓ Décalage de la relecture par un avocat du guide de bonnes pratiques pour la rédaction des DCE (-10 k€) ;
- ✓ Dépenses de réception lors du colloque UPDS inférieures aux prévisions (-6 k€) ;
- ✓ Les autres postes inférieurs aux prévisions sauf la communication, car Franck Leclerc a continué à intervenir en tant que prestataire extérieur sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2022 (+15 k€)

## Réalisé à fin 2022 par rapport au réalisé à fin 2021

### Résultat

- ✓ Excédent de 8 214 € en 2022 contre un excédent de 31298 € en 2021.

### Recettes :

- ✓ Nette augmentation des recettes (+75 k€, soit +28 %) lié au notamment aux recettes des 30 ans de l'UPDS.
- ✓ Hors 30 ans de l'UPDS, augmentation des cotisations (+17 k€, soit +6%), liée à une augmentation des CA (+7% en 2022), à l'arrivée d'EKOS et de MONTACHET et à la présence en année pleine des adhérents arrivés en 2020.

### Dépenses :

Augmentation des dépenses (+ 99 k€, soit +42 %), essentiellement due aux 30 ans de l'UPDS.

Hors 30 ans de l'UPDS, les dépenses sont globalement stables.

- ✓ Les salaires et charges ont baissé car F.Leclerc intervient maintenant en tant que prestataire extérieur, ce qui entraîne une augmentation du poste communication.
- ✓ Les cotisations à tiers ont diminué car l'adhésion à l'Afnor n'a pas été renouvelée.
- ✓ Il n'y a pas eu de salon POLLUTEC en 2022.
- ✓ Quelques dépenses ponctuelles (recours cabinet de recrutement, animation du GT secteur des SSP, relecture des statuts par un avocat)

## Réserves statutaires à fin 2022

<b>RESERVES STATUTAIRES A FIN 2021</b>	<b>349 766,02 €</b>
<b>EXCEDENT 2022</b>	<b>8 213,86 €</b>
<b>RESERVES STATUTAIRES A FIN 2022</b>	<b>357 979,88 €</b>